

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 039-243900420-20250602-92_2025-DE

Berger
Levfault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 02 juin 2025

Date de convocation

28 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 02 juin à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Avenant 1 lot 2 marché presbytère N°92/2025

Présents

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Vuillet, Théry.

Excusés Mme Hählen, M. Truchot.

Absents

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024 attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant qu'il convient de mettre à jour les quantités réellement réalisées et les équipements installés, de supprimer le bassin de rétention pour conserver l'option d'une cuve de récupération des eaux pluviales et d'intégrer les sujétions nécessaires au raccordement du coffret EDF depuis le domaine public,

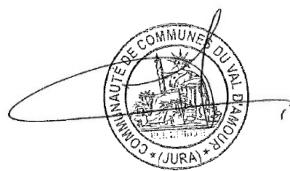
Considérant la demande de l'entreprise Locatelli titulaire du Lot n°2 : Terrassements et VRD de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de – 9 496,24€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 1 au Lot 2 : Terrassements et VRD du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de – 9 496,24€ HT,
- D'autoriser le Président à signer cet avenir.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

